

## Table des matières

<b>BFED 4<sup>e</sup> année ESP A2024 / Concours automne 2024</b> .....	2
<b>BFED 5<sup>e</sup> année ESP A2024/ Concours automne 2024</b> .....	5
<b>BFEM ESP A2024 / Concours automne 2024</b> .....	8

**Bourses de fin d'études doctorales  
des Études supérieures et postdoctorales (ESP)**

**Dépôt initial de la thèse pendant la 4<sup>e</sup> année de doctorat ou avant**

**BFED 4<sup>e</sup> année ESP A2024 / Concours automne 2024**

<b>NOM DU CONCOURS :</b>	Bourses de fin d'études doctorales - Dépôt durant la 4 <sup>e</sup> année / BFED4 ESP A2024			
<b>MONTANT :</b>	Valeur maximale de 12 000 \$			
<b>DATE LIMITE :</b>	Le dossier de candidature doit être soumis dans le portail des bourses au plus tard le <b>26 juin 2024, 13 h</b>			
<b>OUVERTURE DES CONCOURS :</b> (3 fois par année)	Chaque trimestre, un concours sera ouvert pendant une durée déterminée :			
	<b>Mois du lancement du concours</b>	<b>Trimestre de début de la bourse</b>	<b>Date limite de l'étudiant pour postuler</b>	<b>Pour un dépôt initial au plus tard</b>
	Mai 2024	Automne 2024	26 juin 2024, 13 h	Été 2025
	Octobre 2024	Hiver 2025	Novembre 2024	Automne 2025
	Février 2025	Été 2025	Mars 2025	Hiver 2026

<b>ADMISSIBILITE :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être inscrite, inscrit à un programme d'études de doctorat de manière continue depuis 4 ans ou moins ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 4<sup>e</sup> année d'inscription (<i>interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui</i>).</li> <li>• Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.</li> <li>• Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'été 2025.</li> <li>• Être inscrite, inscrit en statut rédaction pendant la période d'octroi de la bourse.</li> <li>• Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.</li> <li>• Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi.</li> <li>• Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.</li> <li>• Ne jamais avoir reçu une bourse de fin d'études doctorales des ESP (BFED).</li> </ul>
<b>Document à l'intention des candidates, candidats :</b> (Aucune présélection départementale)	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>Lien vers formulaire :</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>

**Renseignements :**

Régis Harvey  
Technicien en administration  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales  
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230  
Montréal, QC H3T 1J7  
Tél. : 514 343-6111, poste 37363  
[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)

**Bourses de fin d'études doctorales  
des Études supérieures et postdoctorales (ESP)**

Dépôt initial de la thèse pendant la 5<sup>e</sup> année de doctorat

**BFED 5<sup>e</sup> année ESP A2024/ Concours automne 2024**

<b>NOM DU CONCOURS :</b>	Bourses de fin d'études doctorales - Dépôt durant la 5 <sup>e</sup> année / BFED5 ESP A2024
<b>MONTANT :</b>	Valeur maximale de 12 000 \$
<b>DATE LIMITE :</b>	<p><b>Étudiante, étudiant :</b> Renseignez-vous auprès de votre unité académique pour connaître la date limite pour déposer votre dossier de candidature complet.</p> <p>Vous devez soumettre votre dossier de candidature dans le portail des bourses <b>au plus tard le 26 juin 2024, 13 h.</b></p> <p><b>Unité académique :</b> Suite à la fermeture du concours, les ESP feront parvenir aux départements, la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.</p> <p>Chaque unité <b>[1]</b> évalue les dossiers reçus et recommande un maximum de 3 dossiers ordonnancés aux ESP au plus tard le 16 juillet 2024, 13 h</p>

Chaque trimestre, un concours sera ouvert pendant une durée déterminée :

Mois du lancement du concours	Trimestre de début de la bourse	Date limite de l'étudiant pour postuler	Pour un dépôt initial au plus tard
Mai 2024	Automne 2024	26 juin 2024, 13 h	Été 2025
Octobre 2024	Hiver 2025	Novembre 2024	Automne 2025
Février 2025	Été 2025	Mars 2025	Hiver 2026

**OUVERTURE DES CONCOURS :**  
(3 fois par année)

**ADMISSIBILITÉ :**

- Être inscrite, inscrit au programme d'études de doctorat depuis 5 ans ou moins de manière continue ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 5<sup>e</sup> année d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
- Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.
- Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'été 2025.
- Être inscrite, inscrit en statut rédaction pendant la période d'octroi de la bourse.
- Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
- Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant période d'octroi de la bourse.
- Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi de la bourse.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne jamais avoir reçu une bourse de fin d'études doctorales des ESP (BFED).</li> </ul>
<b>DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES, CANDIDATS ET DES UNITÉS :</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>LIEN VERS LE FORMULAIRE :</b>	<a href="#">Cliquez ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS :</b>	<p>Régis Harvey  Technicien en administration  Bureau des bourses  Études supérieures et postdoctorales (ESP)  2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230  Montréal, QC H3T 1J7  Tél. : 514 343-6111, poste 37363  <a href="mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca">esp-bourses@esp.umontreal.ca</a></p>

---

[1] Unité: Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.

**Bourses de fin d'études de maîtrise  
des Études supérieures et postdoctorales (ESP)**

Dépôt initial du mémoire avant la fin de la 2<sup>e</sup> année d'inscription à la maîtrise

**BFEM ESP A2024 / Concours automne 2024**

<b>NOM DU CONCOURS :</b>	Bourses de fin d'études de maîtrise / BFEM ESP A2024
<b>MONTANT :</b>	Valeur maximale de 6000 \$
<b>DATE LIMITE :</b>	<p><b>Étudiante, étudiant :</b> Renseignez-vous auprès de votre unité académique pour connaître la date limite pour déposer votre dossier de candidature complet.</p> <p>Vous devez soumettre votre dossier de candidature dans le portail des bourses <b>au plus tard le 26 juin 2024, 13 h.</b></p> <p><b>Unité académique :</b> Suite à la fermeture du concours, les ESP feront parvenir aux départements, la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.</p> <p>Chaque unité [1] évalue les dossiers reçus et recommande un maximum de 2 dossiers ordonnancés aux ESP au plus tard le 16 juillet 2024, 13 h.</p>

**OUVERTURE DES CONCOURS :**  
(3 fois par année)

Chaque trimestre, un concours sera ouvert pendant une durée déterminée :

<b>Mois du lancement du concours</b>	<b>Trimestre de début de la bourse</b>	<b>Date limite de l'étudiant pour postuler</b>	<b>Pour un dépôt initial au plus tard</b>
Mai 2024	Automne 2024	26 juin 2024, 13 h	Été 2025
Octobre 2024	Hiver 2025	Novembre 2024	Automne 2025
Février 2025	Été 2025	Mars 2025	Hiver 2026

<p><b>ADMISSIBILITÉ :</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Être inscrite, inscrit à un programme d'études de maîtrise en recherche avec mémoire à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre (interruption permise seulement pour des raisons de grossesse ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).</li> <li>2. Faire le dépôt initial du mémoire avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre d'inscription à la maîtrise; ce dépôt doit se faire au plus tard à l'été 2025. <i>Il est à noter que si le dépôt initial est fait plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois effectués pour la rédaction.</i></li> <li>3. Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.</li> <li>4. Se consacrer à la rédaction du mémoire pendant la période d'octroi de la bourse.</li> <li>5. Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse.</li> <li>6. Avoir l'engagement de la directrice, directeur de recherche ou de l'unité pour le versement de la contribution minimale de 20 %.</li> <li>7. Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.</li> </ol>
<p><b>DOCUMENT À L'INTENTION DES CANDIDATES, CANDIDATS ET DES UNITÉS :</b></p>	<p><a href="#">Cliquez ici</a></p>
<p><b>LIEN VERS LE FORMULAIRE :</b></p>	<p><a href="#">Cliquez ici</a></p>

**RENSEIGNEMENTS :**

Régis Harvey  
Technicien en administration  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230  
Montréal, QC H3T 1J7  
Tél. : 514 343-6111, poste 37363  
[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)

---

[1] Unité: Faculté non départementalisée, Département et École. Il peut aussi s'agir de la direction d'une faculté départementalisée. Une unité n'est pas un centre de recherche affilié ni un programme d'études.